

Treillières

infos n°66
MARS
AVRIL
2015

Magazine d'information de la commune de Treillières

www.treillieres.fr

ÉVÉNEMENTS À la chasse aux œufs



PROJETS La nouvelle génération en pôle position



Impôts - budget

Un service public de qualité à garantir



1



2



3



4



5



6



7

- 1 • 14 janvier – Moment solennel à l'occasion des vœux du maire. Une minute de recueillement en mémoire des victimes de Charlie hebdo.
- 2 • 13 février – La chanson française à l'honneur avec le spectacle Patchwork.
- 3 • 29 janvier – Les élus présents au traditionnel repas des aînés.
- 4 • 13 janvier – Sortie culturelle proposée par le CCAS de Treillières.
- 5 • 25 janvier – Grand pot-au-feu et grande fête organisés par l'amicale des retraités.
- 6 • 27 février – Apéro rencontre avec le romancier Régis Goddyn, à la bibliothèque.
- 7 • 2 février – Atelier peinture des jeunes, sous le regard de Monique Dulac.

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h00 à 12h00.

Numéro 66 : mars - avril 2015 - Dépôt légal à parution.

Magazine bimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication** : Alain Royer -

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination et rédaction** : Sébastien Dacher - **Crédit photos** : Mairie de Treillières - Fotolia.com -

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie** : Cartoffset - **Tirage** : 3650 exemplaires -

Distribution : Guy W. Services



Sommaire



Possibilité de télécharger le magazine sur :
www.treillieres.fr

Événements P4

À la chasse aux œufs
dans le parc du Haut-Gesvres



Travaux P6

Enquête publique en cours
pour modifier le PLU

Enfance éducation jeunesse P8

Intercommunalité P10
Faire grandir le territoire

Dossier P11

Impôts - budget



Solidarité familles P15

Des générations à mixer

Projets P16

La nouvelle génération
en pôle position

Sport et vie associative P18



Expression libre P20

Conseil municipal P21

Économie locale P22

Des mains pour des maux

C'est pratique P23

Agenda P24



L'AVANT-PROPOS DU MAIRE DE TREILLIÈRES

DES ARBITRAGES RESPONSABLES pour préparer l'avenir...

Vous le savez, les collectivités locales sont confrontées à une baisse inédite des dotations allouées par l'État. Pour la commune de Treillières, ce sont, dès cette année, moins 150 000 € sur le budget de la commune, moins 260 000 € en 2016 et moins 365 000 € en 2017.

Vous l'aurez compris, devant ce défi financier sans précédent, la collectivité a dû faire des arbitrages.

Dans l'absolu, nous aurions pu, en reniant nos engagements de campagne, retenir la facilité et augmenter les taux d'imposition pour compenser les pertes de dotation de l'État. Mais, à la lecture du dossier de ce magazine, vous vous apercevrez que vos contributions représentent déjà 65 % des revenus de la commune et servent à financer les services obligatoires que la ville se doit de fournir, comme l'éducation par exemple.

L'autre option aurait été de renoncer... Renoncer à quoi ? À la qualité des services publics, aux engagements de mandat, au bien vivre ensemble ? Rien de tout cela n'a été retenu... Nous avons décidé d'agir sur ce pourquoi vous nous avez fait confiance, à savoir la maîtrise des dépenses publiques pour garantir une capacité d'autofinancement nécessaire à satisfaire les besoins du plus grand nombre, en équipements et en infrastructures.

Ainsi, l'année 2015 est l'année de la mise en place d'un plan d'économies ambitieux. Le budget 2015 présenté en conseil municipal du 23 mars a été l'occasion d'en révéler les grandes lignes : privilégier les redéploiements de moyens existants pour satisfaire les besoins nouveaux, externaliser certaines charges trop coûteuses en interne, renégocier les contrats de services et de maintenance existants, appeler les utilisateurs des équipements publics à la rationalisation des consommations énergétiques, développer les mutualisations économes en deniers publics...

Comme vous le constatez, la recherche d'économies s'applique aux dépenses existantes, mais elle doit aussi être le fil conducteur de nos choix stratégiques pour l'avenir. Ainsi, vous découvrirez dans ce magazine à la rubrique "l'avenir s'écrit aujourd'hui", le scénario choisi pour la création d'un pôle enfance. Il répond aux exigences d'avenir : coût, énergie, sécurité des enfants, extension de l'équipement, et surtout le bien-vivre ensemble des petits et des grands...

Plus que jamais, nous portons une attention particulière à la qualité des services publics liées à l'avenir de notre commune.

Alain Royer

Plaisirs en famille

À la chasse aux œufs dans le parc du Haut-Gesvres

Dimanche 5 avril, 11h

À l'occasion de la fête pascale, un petit défi matinal permettra aux plus gourmands de dénicher quelques douceurs en chocolat. C'est gratuit, il suffit aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) de 2 à 10 ans.

Ils sont disséminés un peu partout dans cet écrin de verdure. Là, dans le parc du Haut-Gesvres, les œufs en chocolat que les cloches ont apportés se cachent dans les herbes, se dissimulent dans un arbuste... Pas pour très longtemps. Dès 11h le dimanche 5 avril, les enfants se jettent à leur recherche. Animation gratuite proposée par la ville de Treillières, cette chasse aux œufs s'adresse aux plus jeunes d'entre nous. Tous les enfants âgés de 2 à 10 ans scolarisés et/ou domiciliés à Treillières peuvent participer à cette manifestation. Une inscription* préalable est nécessaire à l'accueil de la mairie ou à la bibliothèque municipale, avant le 1^{er} avril.

Deux parcours seront proposés : le jardin du multi-accueil pour les petits de 2-5 ans et l'aire de pique-nique pour les plus grands (6-10 ans). Une occasion de découvrir ou de redécouvrir le parc du Haut-Gesvres qui a été récemment aménagé avec de nouvelles plantations.



L'astuce de la rédaction : les enfants doivent penser à se munir d'un petit panier, d'un seau de plage ou d'une boîte à œufs vide pour mettre leur récolte.

** inscriptions sur présentation d'un justificatif de domicile à Treillières ou d'un justificatif d'inscription dans une école de Treillières pour les parents domiciliés en dehors de la commune.*

Contact : Christine Costard, responsable du service vie locale, au 02 40 94 68 57

Un voyage à Damvix se prépare...

Septembre 2015

Damvix ? Oui, ce village touristique au cœur de la Venise verte dans le marais poitevin, au sud de la Vendée. C'est la prochaine destination de voyage, proposée par la CCEG aux seniors de Treillières et d'Erdre et Gesvres. L'ANCV (Agence nationale des chèques-vacances) permet de bénéficier, pour ce séjour au village club L'Émeraude, d'un tarif préférentiel. Deux dates de départs sont possibles : du 5 au 12 ou du 12 au 19 septembre prochain. Tous à Damvix, en voilà une idée-fixe !



Le coût du séjour "senior en vacances" en pension complète (activités en journée, animations en soirée comprises) est de 204 € pour les personnes bénéficiaires de l'aide ANCV, et de 389 € pour les personnes non bénéficiaires.

Le tarif n'inclut pas la taxe de séjour, l'assurance et le transport. Nombre de places limité. Conditions et informations auprès du CCAS de Treillières. Tél. 02 40 94 52 42

Date limite d'inscription : 30 avril 2015

Sport et nature

En route pour la randonnée du Gesvres

Dimanche 10 mai, 7h30

Deux mois pour se préparer, c'est bien. C'est un beau défi. La 29^e randonnée du Gesvres s'ouvre à tous, à VTT, à vélo, ou à pied. Et entre amis ou en famille, c'est encore plus plaisant.

Il y a d'abord la réalité des distances : de 14 à 55 km pour les circuits VTT, de 30 à 90 km pour les circuits vélo, ainsi que deux circuits pédestres, de 10 et 18 km. Pour le Treillières vélo club du Gesvres, qui propose toute l'année des sorties cyclo et VTT les dimanches matin, cette randonnée du Gesvres est un rendez-vous à ne pas manquer. Alors, avec un peu d'entraînement, chaque sportif qui sommeille en nous peut se lancer dans un des trois challenges proposés.



Loisirs et nature

Le troc se met au vert

Dimanche 26 avril, 9h30-12h30

Jardiner est un plaisir, mais c'est aussi un budget : au printemps notamment, l'achat des graines et des plants peut très vite se solder par une note salée. Pour acquérir de nouvelles plantes, découvrir des variétés oubliées ou renouveler ses plantations sans déboursier un centime, rendez-vous le 26 avril à l'espace Simone-de-Beauvoir : l'Amicale des loisirs de Treillières organise une bourse aux plantes, sans achat ni transaction. Il suffit juste d'apporter ses végétaux.



Infos auprès de Pascal Gilbert au 02 40 94 50 91

Le plaisir au bout de la ligne

Du 13 au 16 avril

Des vertus apaisantes, des souvenirs qui remontent à l'enfance, on dit aussi que la pêche à la ligne est une école de la patience. Niché sur la berge, le pêcheur attend une touche avec l'espoir de faire quelques belles prises. Pour augmenter ses chances, rien de tel que de bons conseils. Ainsi, l'Amicale des pêcheurs de Vioreau organise à

la salle et à l'étang du Haut-Gesvres à Treillières, un atelier "pêche-nature au coup", du 13 au 16 avril prochain. Un second atelier "pêche nature aux carnassiers" se déroulera du 19 au 21 octobre prochain.

**Infos auprès de Jacques Dollo
Tél. 06 08 24 43 65, et par courriel :
jacquesetmaguydollo@orange.fr**

Exposition

Envie d'évasion artistique

Les 28 et 29 mars



Cela faisait trois ans que l'association Treillières accueil n'avait pas exposé au public le résultat de ses nombreux ateliers : « peinture sur porcelaine, réfection de sièges, art floral, encadrement, pastels... Cette exposition nous permet simplement de montrer au plus grand nombre ce dont nos adhérents amateurs sont capables, il y a de très belles choses », indique Catherine Lefrançois, la coordinatrice. « Et pourquoi pas de susciter de nouvelles vocations en donnant envie aux visiteurs de nous rejoindre dans nos ateliers ? ». Le thème de cette année s'intitule "envie d'évasion".

- L'exposition est prévue salle Olympie, l'entrée est gratuite, une tombola (gratuite) permettra de gagner de nombreux lots. Seront proposés des ateliers découverte de différentes activités (pastels secs, peinture à l'huile, dessin enfants...).

Renseignements et inscriptions par courriel : treillieres.accueil@orange.fr



Enquête publique en cours pour modifier le PLU



Pour bien comprendre :

Le rôle du plan local d'urbanisme (PLU) est d'établir un projet global d'urbanisation et d'aménagement afin de fixer les règles générales concernant l'utilisation du sol dans une commune. Ce PLU peut être modifié ou révisé par délibération du conseil municipal, après enquête publique.

Le cadre réglementaire :

Par arrêté du 23 janvier 2015, Yvon Lerat, président de la communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°5 du PLU de la commune de Treillières.

L'objet de la modification :

La modification porte sur le nouveau quartier face à la mairie ainsi que sur l'emprise du projet de pôle de santé sur la place du Champ de foire. La modification doit permettre la réalisation d'une orientation d'aménagement et de programmation sur le nouveau quartier, notamment en requalifiant l'avenue du Général-de-Gaulle. En outre, la modification prévoit d'intégrer des évolutions réglementaires et la prise en compte d'exigences thermiques en matière d'implantation des bâtiments.

L'invitation au public :

L'enquête publique se déroule actuellement en mairie jusqu'au vendredi 27 mars 2015, tous les jours de 9h à 17h30. Un dossier de modification ainsi qu'un registre d'observations sont à la disposition du public à l'accueil.

Le commissaire enquêteur reçoit le public en mairie, **salle du conseil, lors des permanences suivantes :**

- **Mardi 24 mars de 14h à 17h**
- **Vendredi 27 mars de 14h à 17h30**

Infos sur le site www.treillieres.fr

Un nouveau plan local de l'habitat

Le mois dernier, la communauté de communes Erdre et Gesvres a arrêté le nouveau plan local de l'habitat (PLH). Cet outil de programmation est destiné à favoriser la mixité sociale et les actions de renouvellement urbain sur un territoire. Parmi les grandes orientations à valoriser sur la CCEG et Treillières, il faut noter la volonté de :

«- diversifier l'offre de logements destinés aux ménages à revenus moyens ou modestes, éprouvant des difficultés à rester ou à s'installer durablement sur le territoire,

- améliorer la qualité de l'habitat pour un meilleur confort de vie des ménages,

- répondre aux besoins en hébergement et en logement des ménages qui ne trouvent pas de solution adaptée dans le parc locatif – notamment les jeunes ménages ou les personnes âgées. »

Les élus de la ville de Treillières ont voté favorablement à l'adoption de ce PLH.

Infos sur le site www.cceg.fr

L'internet haut débit se déploie

Des travaux financés par le syndicat des énergies en Loire-Atlantique et le Département permettent à différentes communes d'étendre leur zone haut débit, et à leurs habitants et entreprises de bénéficier d'une vitesse

de connexion plus élevée. La montée en débit consiste à rapprocher la fibre optique au plus près des usagers et principalement dans les zones actuellement non ou mal desservies comme l'étaient certains secteurs de Treillières.

Travaux

La ville de Treillières entreprend différents travaux concernant la voirie, les chemins et équipements.

Chemins de randonnée :
des travaux d'entretien sont actuellement en cours (et réalisés en régie) sur des chemins communaux. Le balisage des circuits de randonnée devrait intervenir sur les mois de mars et d'avril.



Stationnements :
Création d'une quinzaine de places supplémentaires rue Etienne-Sébert afin d'améliorer les conditions de stationnement à proximité des équipements scolaires. Les travaux de préparation et de structure ont été réalisés en régie. Une entreprise va prochainement intervenir pour le revêtement.



Rue Notre Dame :
Réfection du mur de clôture du parking de la Maison de l'Amitié.
Travaux réalisés en régie



Viabilisation Samo-Multi-Accueil :
Amenée des réseaux d'eau potable, de gaz et de téléphone



Ainsi, depuis le 26 décembre dernier, un sous-répartiteur a été installé sur les secteurs de Garambeau et de La Ménardais. Il permet à ses habitants équipés d'internet de profiter ainsi d'une vitesse de connexion supérieure ou égale à 2 Mbps. Et, depuis le 22 janvier dernier, ce sont aux secteurs de La Noë

Violain et de la Cathelinière, plus au sud de la commune, de bénéficier des mêmes avantages.

Informations sur les secteurs concernés et le calendrier des travaux disponibles sur loire-atlantique.fr/hautdebit ou au 0 800 80 16 44

Luttons contre les frelons asiatiques



Menaces pour la biodiversité et la santé publique, le frelon asiatique est un insecte nuisible qui prolifère aussi bien à la ville qu'à la campagne. Arrivé en 2004 dans des poteries en Gironde, ce redoutable prédateur

d'abeilles voit sa zone de nidification évoluer de 100 km par an. Malheureusement, aujourd'hui aucune technique ne permet de l'éradiquer complètement. La seule solution est de détruire les nids. Pour aider les particuliers à s'en débarrasser, la ville de Treillières a récemment signé une convention avec l'association sanitaire apicole départementale de Loire-Atlantique (ASAD 44), celle-ci prévoit l'intervention de bénévoles formés et équipés. Jusqu'à 22 mètres de hauteur, l'association intervient grâce à une perche munie d'une bombe insecticide capable de pulvériser directement au cœur du nid. Ce service peut être rémunéré sous forme de dons. En contrepartie l'association transmet au particulier une attestation permettant une réduction d'impôts.

Mais dès aujourd'hui, il est recommandé de mettre en place des pièges dans nos jardins afin de tuer les reines sortant tout juste de leur hibernation.

Contact ASAD 44
Tél. 02 40 40 45 22
Fabriquer son piège, infos sur le site
<http://anti-frelon-asiatique.com>



Vingt jeunes élus pour discuter, échanger, entreprendre



Deux années de mandat et un objectif : construire l'avenir de la ville. Les 20 jeunes élus ont participé à leur première séance du conseil municipal, accueillis et félicités par le maire, Alain Royer, et Catherine Cadou, première adjointe.

« Vous avez su présenter à vos camarades les projets que vous souhaitez défendre et mettre en place lors de votre mandat ». Alain Royer, en présidant la séance d'installation du conseil, a félicité les enfants pour leur élection et leur engagement citoyen pour la commune. Les dix filles et dix garçons n'ont pas dissimulé leur fierté, comme leur appréhension de représenter leurs pairs au sein du conseil municipal des enfants de Treillières. Assis dans la salle du conseil municipal, là où justement siègent leurs aînés élus, les jeunes conseillers se sont tour à tour présentés, rappelant au passage quelques éléments clés de leurs professions de foi : « améliorer le quotidien, développer les projets artistiques, créer de nouveaux équipements sportifs ou de loisirs... »

INSCRIPTIONS DES ENFANTS AUX ÉCOLES PUBLIQUES

Un livret de famille et un justificatif de domicile sont nécessaires.

En mairie, guichet Famille.

Des missions primordiales

Pour donner un caractère plus concret aux projets proposés, et surtout pour dépasser le cadre stricto-consultatif, un budget de 1 500 € a été alloué à cette jeune assemblée. « C'est une façon à part entière de devenir des citoyens », a rappelé l'adjointe à la participation citoyenne, Catherine Cadou, « à commencer par gérer un budget, savoir s'écouter ou encore s'investir sur la durée. » En signant le règlement du conseil municipal, Océane, Camille, Carla, Léo, Aubin et les autres se sont engagés dans un processus citoyen constructif.

Marie-Isabelle Jondot, chargée de la participation citoyenne pour la ville de Treillières, a enregistré les souhaits des jeunes élus à siéger, soit en commission animations sportives, soit en commission animations culturelles. Leur implication sera nécessaire, car deux conseils municipaux seront organisés par an, auxquels s'ajoutent deux commissions thématiques, sans oublier « les événements et projets sur lesquels nous, élus Treilliérains, nous travaillons tout au long de l'année », a rappelé Alain Royer. « Et en tant qu'élus et jeunes représentants de la ville, vous serez sollicités. »

Rythmes scolaires



Des activités et des défis

Richesse. C'est le dénominateur commun de la programmation proposée par les structures enfance jeunesse de la ville de Treillières aux enfants et aux jeunes, lors des dernières vacances d'hiver. La thématique du cirque a guidé les ateliers dédiés aux plus petits, les 3/5 ans.

ECOLE JOSEPH-FRAUD

Une culture littéraire commune



Constituer une culture littéraire commune à tous les élèves est un objectif fort du nouveau projet de l'école Joseph-Fraud. Ainsi, "Pour de vrai, pour de faux", thème du prochain salon du livre de Sucé-sur-Erdre, est aussi le fil conducteur du prix littéraire Joseph-Fraud cette année. En élémentaire, les élèves des différents niveaux étudient actuellement une sélection commune d'ouvrages qui sera le support de débats interclasses en fin d'année et source d'alimentation de leurs carnets de lecteurs. Un vote est prévu fin mai. En maternelle, les élèves des deux classes de grande section travaillent déjà sur les albums de Charlotte des Ligneris, avant de rencontrer bientôt cette illustratrice. Un rallye lecture à destination des plus petits est aussi en préparation, ce sont les élèves de CM qui l'animeront.

Le plaisir de lire et d'écouter

Sous l'égide de l'association Lire et faire lire et de l'Amicale laïque, chaque semaine, cinq bénévoles retraitées

participent au renforcement du plaisir de lire chez nos jeunes élèves ainsi qu'à la découverte des auteurs de littérature jeunesse. Ces instants de plaisirs réciproques ne sont pas un temps de soutien scolaire mais ambitionnent avant tout de renforcer le goût de la lecture chez les enfants, de la grande section au CE2.

Si vous avez quelques disponibilités, même sur une période limitée, nous vous remercions de prendre contact avec le directeur de l'école.

Les différentes interactions de la bibliothèque municipale avec l'école participent aussi, tout au long de l'année, à l'appétence littéraire de nos jeunes lecteurs : le prêt de livres dans nos classes, le conseil des bibliothécaires auprès des enseignants et des lectrices de Lire et faire lire et les interventions régulières de Tiphaine Devaux dans l'école sont autant de contributions directes à la réalisation de notre projet d'école.



OPTONS POUR LA FACTURE EN LIGNE !

Activités périscolaires, restauration, petite enfance, centres de loisirs : en moyenne, 730 factures sont éditées par mois par la mairie et seules 10 % des familles utilisent la facture en ligne.

Alors, pour le bien-être de la planète, pour réduire les coûts, notamment d'affranchissement, pensons à la facture en ligne. C'est simple et sécurisé. Rendez-vous sur le portail famille <https://www.espace-famille.net/treillieres/>

ECOLE ALEXANDRE-VINCENT

Les contrastes pour la semaine des arts



L'équipe enseignante de l'école Alexandre-Vincent a décidé pour la deuxième année de faire travailler les élèves autour des œuvres de différents artistes qui ont marqué leurs temps : Claes Oldenburg, Piet Mondrian, Henri Matisse, Pablo Picasso, René Magritte, Andy Warhol, Robert Delaunay, Jean-Michel Folon et Joan Miro.

Les élèves ont ainsi pu découvrir leurs techniques et leurs œuvres, lors de décloisonnements de classe, où petits et grands se sont transformés en de véritables artistes en herbe. Au fil des découvertes, les enfants se sont appropriés leurs diverses techniques via leurs créations et chacun a pu décliner le thème choisi en partant d'une approche sensible d'œuvres très diverses.

L'objectif souhaité est un enrichissement culturel et une pratique de l'art différente de celle que l'on peut proposer aux enfants habituellement. Les travaux ont ensuite été exposés dans toute l'école. Cette expérience a prouvé à tous que l'art peut être aussi accessible aux enfants, et qu'ils prennent un grand plaisir à imaginer, inventer et créer "les contrastes".

Activités sportives et manuelles – avec quelques expériences scientifiques – ont occupé la cinquantaine d'enfants de la tranche d'âge 6/9 ans. Un atelier citoyen autour de l'acceptation de la différence a notamment été organisé. Le Tremplin, qui s'adresse aux 10/13 ans, a mobilisé les jeunes sur différents thèmes : le handicap, les sports peu connus comme le vince-pong et le kin-ball, ou encore la cuisine, la photographie et la

coiffure... Enfin, le service Animation jeunesse a proposé aux 13/20 ans de nombreuses activités sportives – karting, bowling... – tout en pensant à leur avenir professionnel : jeunes et animateurs ont en effet travaillé à la rédaction de C.V. et de lettres de motivation pour trouver du travail, un stage ou un apprentissage.



Casson • Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Les Touches • Nort-sur-Erdre • Notre-Dame-des-Landes • Petit-Mars • Saint-Mars-du-Désert • Sucé-sur-Erdre • Treillières • Vigneux-de-Bretagne

Douze communes, treize années d'existence. Elle est finalement assez jeune la communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG). La quatrième intercommunalité de Loire-Atlantique en terme de population, dont le siège se situe à Grandchamp-des-Fontaines, vient de valider et de diffuser son projet de mandat. Développement économique, urbanisme, emploi, tourisme... À chaque thématique correspond une commission de travail, lieu de la réflexion et du débat. Patrick Lamiabie, adjoint à Vigneux-de-Bretagne et vice-président d'Erdre et Gesvres délégué à l'amélioration de l'action territoriale, a suivi et participé à l'installation de toutes les commissions ces dernières semaines. « *Ma délégation, liée à l'amélioration de l'action territoriale, m'autorise ce regard global sur l'ensemble des commissions.* » « *Nouveauté pour cette mandature* », poursuit l'élu, « *chaque commune a pu désigner deux élus pour siéger au sein de chaque commission : c'est une avancée pour permettre à ces instances consultatives d'être au plus près des préoccupations locales, et ainsi mieux faire grandir le territoire. Échanger avec des élus communaux, cela change la vision globale que l'on peut avoir d'un territoire aussi vaste.* »

20 élus mobilisés

Résumons. La communauté de communes est administrée par un conseil et un Bureau communautaires, lesquels sont assistés de commissions, au sein desquelles sont impliqués 20 élus

Faire grandir le territoire

Un échelon régional, un autre départemental, des communes et des territoires. Parmi eux, celui de la communauté de communes Erdre et Gesvres s'est mis en ordre de marche pour préparer l'avenir des six prochaines années. Avec, au sein de chaque commission de travail, des élus communaux, notamment de Treillières.

de Treillières. Catherine Henry, adjointe déléguée à l'animation locale, culture et vie des villages, siège à la commission "culture" de la CCEG : « *C'est un choix évidemment naturel, du fait de ma délégation à Treillières. Cela me permet, par exemple, de promouvoir notre projet de médiathèque, puisque cet équipement au rayonnement intercommunal sollicitera des financements croisés, du Département et de la CCEG notamment. Je compte également initier, à l'échelle de ce territoire, de nouveaux liens culturels, en imaginant une offre culturelle partagée* ».

Trouver sa place

Partage, mutualisation des services, l'intercommunalité compte s'appuyer sur les forces vives de chaque commune pour faire avancer son projet. C'est aussi l'avis de Philippe Lebastard, adjoint à l'urbanisme : « *notre place au sein d'Erdre et Gesvres est essentielle pour apporter de la cohérence et de l'équilibre entre le projet de Treillières et celui du territoire intercommunal. En intégrant, avec Gil Rannou, la commission "aménagement de l'espace", nous contribuons aux développements simultanés de la commune et de la communauté de communes, en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité et de déplacements, pour améliorer les modes de vie. La mise en place de services mutualisés, comme celui de l'Application du droit des sols, doit apporter efficacité et proximité à nos concitoyens. Nous allons prochainement démarrer la co-construction de notre futur Plan local d'urbanisme intercommu-*

nal (PLUI), au sein duquel Treillières aura une place pleine et entière dans son élaboration. »

Les élus de Treillières au sein des différentes commissions de la CCEG :

Cadre de vie

Michel RINCÉ
Emmanuel RENOUX

Aménagement de l'espace

Gil RANNOU
Philippe LEBASTARD

Développement économique, emploi, tourisme

Alain ROYER
Thierry GICQUEL

Service à la personne

Elisa DRION
Magali LEMASSON

Culture

Catherine HENRY
Martine MOREL

Mutualisation et moyens

Bureau CCEG élargi aux maires

Amélioration de l'action territoriale

Catherine CADOU
Florence CABRESIN

Finances

Alain ROYER
Catherine CADOU

Conseil d'exploitation du SPANC

(assainissement non collectif)
Frédéric CHAPEAU
Emmanuel RENOUX

Conseil d'exploitation du SPED

(élimination des déchets)
Thierry GICQUEL
Jean-Pierre TUAL

Comité de suivi transport

Marie-Madeleine RÉGNIER
Isabelle GROLLEAU

Impôts – budget

Un service public de qualité à garantir

Faire mieux avec moins. Dans un contexte budgétaire sensible, la Ville de Treillières vient de soumettre* au vote de son assemblée, son budget 2015. Classiquement structuré entre les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, il désigne les grandes priorités de l'action municipale. Une occasion pour comprendre le fonctionnement et l'usage des impôts locaux. Cette participation de chaque Treilliérain à la vie de notre collectivité permet de répondre aux besoins de la population dans les domaines de la vie quotidienne. Décryptage.

Pour une commune comme Treillières, impossible d'occulter la ponction de 28 milliards cumulés de 2014 à 2017 dans les finances des collectivités locales : Régions, Départements, intercommunalités et agglomérations et bien entendu, les communes. Ces dernières, pour composer et continuer de proposer un service public de qualité à leurs administrés, doivent inévitablement tenir compte de cette baisse importante et inédite des dotations d'État. « Depuis 2010, les dotations aux collectivités locales sont gelées », rappelle Alain Royer, maire de Treillières. « Cette chute brutale des dotations a évidemment une incidence sur la gestion de notre commune. Augmenter les impôts ? Réduire notre investissement ? Nous n'y sommes pas favorables et pourtant, la commune de Treillières doit participer, comme toutes les autres collectivités, à l'effort national. Notre équipe, qui vient de présenter le premier budget de la mandature, est très imaginative pour faire des économies mais cela a ses limites ».

Garantir le service public

Pour défendre le bien-vivre ensemble sur son territoire pour les prochaines années, il n'est pas question pour les élus treilliérains de renoncer aux projets structurants pour la ville, comme aux financements des services publics essentiels – la petite enfance, le logement pour les plus âgés – pour ne citer que ces exemples. Et des solutions, il faut en trouver. Pour la période 2015-2017, ce sont 11 milliards d'euros supplémentaires qui amputeront les dotations des collectivités territoriales. Alain Royer l'indique : « malgré ce contexte tendu, il est de notre responsabilité de garantir l'accueil de nouvelles populations sur notre commune. Or, la perte de dotations d'État nous obligerait, dans l'absolu, à imaginer une hausse de près de 10% des produits des impôts locaux. Ce n'est pas ce que nous souhaitons pour nos administrés, parmi lesquels certains sont déjà durement touchés par la crise. »

* Le vote du budget est intervenu le 23 mars dernier, date à laquelle Treillières Infos était déjà imprimé.

Des taux d'imposition inchangés

Le 23 mars s'est tenu le 1^{er} vote budgétaire de la mandature. Il vise à concrétiser les engagements politiques en proposant une répartition budgétaire en fonction des priorités définies par les élus. Quatre questions à Catherine Cadou, première adjointe déléguée notamment à l'administration générale et aux finances.

Le vote du budget 2015 s'effectue visiblement dans un contexte particulier...



En effet, le plan national d'économies souhaité par l'État place la gestion financière des collectivités sous haute surveillance.

Pour autant, il en va de notre responsabilité d'élus de service public de proposer et de financer des équipements, des infrastructures et des services adaptés à nos administrés.

Quel est votre sentiment concernant la santé financière de la ville ?

Nous sommes résolument optimistes car, nous avons souhaité que la collectivité poursuive et accentue sa gestion scrupuleuse des deniers publics, notamment en mettant en place un plan d'économies dans nos dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, l'endettement de la collectivité est raisonnable : il est équivalent à 537€/habitant, soit bien en-deçà des 881€/habitant,

qui correspond à la moyenne des communes de même strate*.

* entre 5000 et 10000 habitants.

Le plein essor de la commune ne simplifie pas les choses non plus...

C'est exact. La commune affiche depuis cinq ans une nette progression de sa population, qui devrait atteindre 10 000 habitants à l'horizon 2017. Rien qu'en matière d'habitat, en moyenne, ce sont 120 nouveaux logements par an qui seront livrés, jusqu'en 2020. Et les services proposés à ces nouveaux arrivants, il faut les financer.

En matière d'investissements, quel cap comptez-vous tenir pour ces prochaines années ?

La crise ne doit pas freiner notre politique d'investissement public, qui doit rester ambitieuse et à la hauteur des besoins des administrés. Sur le mandat, ce plan d'investissement s'élèvera à près de 23 millions d'euros. Enfin, que les Treilliérains le sachent, dans le respect des engagements de mandat, les taux d'imposition communaux resteront inchangés. De même, la collectivité a fait le choix de ne pas augmenter la tarification des services aux administrés.

Impôt : qui paie quoi ?

Les ressources fiscales communales se composent pour l'essentiel de trois principales taxes directes locales :



- LA TAXE D'HABITATION due par toute personne occupant au 1^{er} janvier de l'année d'imposition une habitation meublée.

- LA TAXE FONCIÈRE sur les propriétés bâties due par toute personne propriétaire d'immeubles bâtis.

- LA TAXE FONCIÈRE sur les propriétés non bâties due par toute personne propriétaire de terres et terrains non recouverts de constructions.

Et vous, qu'en pensez-vous ?



« Bien utilisés les impôts ? Je dirais oui pour financer le logement, la voirie, mais pas forcément des stades de football qui ne profitent pas au plus grand nombre. C'est toujours facile de critiquer, mais globalement, je suis plutôt content d'en payer, des impôts. »

Étienne

« Le bénéfice des impôts, tout le monde en a besoin. Je n'ai pas forcément l'impression d'en payer trop. Le tout c'est qu'ils soient utiles à tous, bien répartis. C'est utile pour les personnes âgées, les équipements publics, et pour maintenir l'activité économique. »

Élodie



« Améliorer la traversée du bourg, les accès aux établissements scolaires... Globalement, question services publics, on n'a pas trop à se plaindre, ici. De là à dire que l'impôt est bien utilisé, je ne sais pas. »

Mais d'une manière générale, on a toujours l'impression d'en payer plus que d'autres. »

Christian



Impôts – budget, une question d'équilibre

Malgré des dotations de l'État en forte baisse, la ville de Treillières poursuit son effort de développement et d'accompagnement des habitants. Grâce à une maîtrise de ses dépenses, la ville va maintenir un niveau d'investissement important – 5 304 500 € pour 2015 – tout en limitant le recours à l'emprunt et sans augmenter les impôts.

Voici ce qu'il faut retenir :

Des dotations en baisse

La réduction programmée des concours de l'État aux collectivités locales se traduit, pour la commune de Treillières, par une perte cumulée annuelle de 43 535 € en 2014, 150 892 € en 2015, 258 249 € en 2016 et 365 606 € en 2017.

Des dépenses maîtrisées

Les dépenses d'équipements par habitant seront égales, tout au long du mandat, à la moyenne de la strate 2013, soit 502 €/habitant.

Des recettes stables

- Les recettes liées à la taxe additionnelle des droits de mutation resteront stables en 2015 compte-tenu de l'attractivité de la commune, malgré un contexte tendu du marché immobilier.
- Les produits liés aux impôts et taxes restent également stables :

Taux des Taxes	2015
Taxe Habitation	21,69 %
Taxe Foncier bâti	21,71 %

Un nouvel emprunt d'1 M€

Pour équilibrer la section d'investissement, au vu du faible endettement de la collectivité et compte tenu du niveau historiquement bas des taux d'intérêt, la ville de Treillières pourra contracter un nouvel emprunt d'1 M€ dès 2015.

Un investissement ambitieux

22,9 M€ d'investissements sur la période 2015 – 2020, dont 4,1 M€ pour l'éducation (extension écoles, groupe scolaire) et 5,3 M€ pour les déplacements, la mobilité, l'accessibilité. Ce plan pluriannuel d'investissement sera notamment financé par l'autofinancement pour 39,7 %, le fonds de compensation de la TVA pour 27 % et des subventions à hauteur de 11,6 %.

+ 4 % pour le fonctionnement

Compte tenu, d'une part des engagements pris précédemment et notamment l'ouverture d'un multi-accueil de 35 places au 1^{er} septembre prochain (+ 185 000 €/an) et d'autre part à la prise en charge de la réforme des rythmes scolaires (+ 125 000 €/an), la commune prévoit une augmentation des dépenses de fonctionnement équivalente à + 4 % en 2015, + 3 % en 2016 et + 2 % en 2017.

RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Quand la ville perçoit 100€, d'où viennent-ils ?

- Sur 100 € de ressources, la ville perçoit :
- 65€ d'impôts et de taxes,
 - 20€ de dotations, participations et subventions,
 - 13€ de produits et services, et
 - 2€ d'autres produits.

Quand la ville dépense 100€, où vont-ils ?

Sur 100 € d'intervention, la ville consacre :

- 1€ pour la police municipale
- 2€ pour la culture
- 3€ pour les espaces verts
- 3€ pour l'urbanisme
- 5€ pour les bâtiments publics
- 5€ pour la petite enfance
- 6€ pour les loisirs et la jeunesse
- 8€ pour la voirie
- 11€ pour les associations et clubs sportifs
- 20€ pour le fonctionnement des services publics (administration générale)
- 36€ pour l'éducation



« Pour l'instant, je ne paie pas encore d'impôts, mais si j'avais à les gérer, j'investirais dans les transports publics. Je sais que c'est le Département qui finance les cars, mais il faudrait faire en sorte que Treillières soit encore mieux desservie. Et puis défendre les commerces de proximité, c'est important pour tous. »

Marjorie



« Sur Treillières, je trouve que les impôts sont raisonnables. Toute ma famille fréquente des associations sportives et culturelles, mes enfants prennent les transports publics et globalement, les services sont satisfaisants.

Ce que les impôts devraient financer ? Je ne sais pas, sans doute davantage de logements sociaux, il en manque... »

Jacques

Les principales dépenses d'équipements en 2015



Petite enfance

- ouverture le 1^{er} septembre d'un multi-accueil de 35 places et d'une salle communale de 120 m². Coût total de l'équipement : 2,1 millions €, solde à payer en 2015 par la ville : 769 000 €
- entretien des bâtiments scolaires existants, installation d'un modulaire pour faire face à l'ouverture d'une classe supplémentaire maternelle à l'école de la Chesnaie à la rentrée de septembre 2015 et renouvellement de petit mobilier et petit équipement. 71 000€.



Sport et associations

- afin d'élargir les plages horaires réservées aux scolaires, la collectivité engagera la construction d'une halle de raquettes pour un montant total de 1 M€ dont 500 000 € mobilisés en 2015.
- extension de la salle communale : 250 000 €.
- aménagements pour les salles Marathon et Héraclès : 20 000 €.

Voies publiques

- infrastructures nouvelles (routes, liaisons douces, aménagements piétons...) et entretien : 953 000 €



Salubrité et sécurité

- développement de l'assainissement collectif au village de Garambeau : 600 000 €
- agrandissement du cimetière avec en outre la création d'un parking de 20 places : 100 000 €
- rénovation de l'éclairage public avec l'installation de nouveaux mâts solaires : 70 000 €.
- gestion des eaux pluviales : 40 000 €
- dispositif de vidéo-protection avec implantation de quatre nouvelles caméras : 27 000 €.



Environnement et énergie

- réhabilitation des deux logements d'urgence : 62 000 €
- petits investissements économes en énergie pour réduire les factures énergétiques de la collectivité : 20 000 €.

Culture

- implantation d'une médiathèque de 750 m² en remplacement de la bibliothèque. Un budget pour les études préalables est inscrit au budget primitif 2015.
- travaux d'aménagement de l'espace Simone-de-Beauvoir (30 000 €)

Patrimoine bâti communal

- entretien et mise en accessibilité des établissements recevant du public : 200 000 €



L'avis de Sophie Escande-Sorin, directrice générale des services

« Pour faire face à ces nouveaux défis financiers, la commune doit poursuivre et accentuer sa politique de rationalisation des dépenses. C'est ce que nous avons fait notamment en renégociant des contrats souscrits par la collectivité, comme celui des télécommunications, qui nous permet d'ores

et déjà d'afficher une baisse de la dépense de 7 000 €. En outre, la mutualisation de moyens entre les communes de proximité devrait aussi conduire à une diminution des frais de location de matériels d'entretien. Et notre effort d'économie d'énergie sera poursuivi

et amplifié. Nous mènerons des actions de sensibilisation et d'incitation à des comportements durables et responsables. »

Réunion publique

Des générations à mixer

Le Mail'âge, projet de logements intergénérationnels, s'est ouvert au public le 26 février dernier. Juste derrière la mairie, un appartement témoin a permis aux habitants de se faire une première idée.

Une centaine d'habitants a répondu présente à l'invitation de la mairie, pour comprendre les contours du projet d'offre de logements et découvrir un premier appartement. « Cette construction de 39 logements collectifs locatifs est d'abord un projet social, une vingtaine d'entre eux sera destinée prioritairement aux personnes âgées », a rappelé le maire Alain Royer, en ouvrant la présentation publique. « Ils seront disponibles à l'automne 2015 ». Thierry Le Dauphin, directeur du développement de la SAMO, a souligné l'esprit de cette construction : « en tant que bailleur social, il nous appartient d'être innovant, et de proposer une offre en adéquation avec les revenus des locataires. »



en visitant un appartement terminé. Sylvie Urbain, responsable de l'agence Nord Loire de la SAMO, a tenu au préalable à rassurer les habitants sur la clarté des critères d'attribution de ces logements, en insistant par ailleurs sur l'offre de services imaginée avec l'ADMR (Aide à domicile) : « une présence bienveillante, quotidienne, est un plus pour les résidents car ils pourront être assistés chaque jour pour des petits gestes ou tout simplement une écoute, un soutien moral », a expliqué Karine Boisramé, de l'ADMR, dont

centrale de l'équipement dans le bourg. À proximité des commerces et du futur pôle enfance, c'est bien pour notre maman, qui ne se sentira pas isolée ».

Résidence services : précision du conseil des sages

Le projet immobilier confié au groupe Nexity-Aegide-Domitys devrait en principe s'ouvrir en 2018, au moment où s'achèvera le nouveau quartier, secteur des stades, face à la mairie. Il prévoit la création de 116 logements : des studios, des T2 et des T3. Présentation publique, consultation du dossier d'aménagement avec possibilité de consigner ses remarques sur un registre... Le projet a fait l'objet d'une large information vis-à-vis du public. À ce titre, le conseil des sages de la ville tient à préciser : « les remarques constructives que nous avons émises à l'égard de cette résidence services n'ont jamais fait l'objet de "fortes réserves", contrairement à ce qui a été indiqué dans la tribune de l'opposition, dans le magazine précédent. »



Pas d'isolement

Niveau d'équipements, énergie, conception des T2 au T5, Anne Thieffry, responsable du programme pour la SAMO, a effectué une présentation sur plans, avant d'inviter l'auditoire à « se rendre compte concrètement de ce que cela donne »,

l'association avec un bailleur social est une première en Loire-Atlantique. C'est ce qui a séduit Claudine et Marithé, qui ont accompagné ce jour-là leur maman âgée, Clothilde. Séduites, elles reconnaissent être « rassurées par la formule, le passage de cette association, comme la position

La nouvelle génération en pôle position

Les premières années de la vie de l'enfant sont fondamentales. Pour les parents, l'arrivée d'un enfant va souvent de pair avec une nouvelle organisation de vie. En ouvrant, à la rentrée de septembre, un multi-accueil de 35 places, la ville de Treillières a dessiné ce qui sera le socle d'un véritable pôle pour la petite enfance. C'est là, rue de la mairie, que seront à terme réunis, sur un même espace, différents accueils et structures de qualité à destination des tout-petits, et de leurs parents.



Scénario 2

C'est le choix de la proximité, et sans doute aussi celui de la sagesse. Le futur pôle de la petite enfance de Treillières s'est fixé un cap, celui d'améliorer la qualité des services existants en offrant le meilleur confort possible aux familles et aux enfants. Tout d'abord, et c'est bien la vocation première de cet équipement public, ces nouveaux locaux permettront de répondre aux besoins croissants de modes de garde des familles, avec l'ouverture d'un multi-accueil de 35 places. Elisa Drion, adjointe au maire déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et l'action sociale,

se réjouit d'un tel projet : « Cet équipement se distinguera par ses deux types d'accueil – une crèche et une halte garderie – mais il était également nécessaire de voir plus loin et de proposer une offre plus complète, sur un même site. D'où la nécessité d'ouvrir un pôle dédié à la petite enfance. »

Un scénario 2 plus adapté

La mise en œuvre d'un tel scénario nécessite de trancher entre deux alternatives : soit conserver et rénover l'existant (l'ancienne école pu-

blique), en créant une extension pour accueillir un bloc sanitaire et des locaux techniques. Soit, solution n°2, démolir ce bâtiment Ouest, conserver le bâtiment Est en procédant à sa rénovation énergétique, et en créant une extension pour accueillir l'ensemble des besoins. « Le scénario n°2 nous paraît le plus adapté, pour de multiples raisons, liées entre autres à une plus forte cohérence architecturale, un meilleur confort acoustique, une isolation thermique plus élevée, à la diminution du coût total et notamment celui lié à l'entretien », précise le maire Alain Royer. « La suppression de ce bâtiment Ouest est une étape nécessaire à la création d'un pôle dédié à la petite enfance. Nous avons déjà, par le passé, dénoncé l'enclavement de ce futur multi-accueil. De même, en matière d'intégration au futur quartier face à la mairie, la libération de l'espace occupé par l'ancienne école proposerait une perspective plus intéressante depuis les futurs logements sociaux. »

Repères

→ Treillières compte quelque **250 enfants de moins de trois ans.**

Le multi-accueil, la Passerelle, la **centaine d'assistantes maternelles** soutenues par le relais assistantes maternelles (RAM) assurent l'accueil et le bien-être des tout-petits.

→ Actuellement, **trois salles sont mutualisées** entre la Passerelle, le RAM, l'accueil périscolaire des enfants de l'école maternelle de la Chesnaie et le centre de loisirs des enfants de moins de 6 ans. Elles sont réparties en un espace de motricité, des espaces de jeux, d'activités - manuelles, créatives et de manipulation - et de repos.

Sauvegarder la mémoire

S'agissant d'un bâtiment inscrit au patrimoine communal, les élus treilliérains ont, en amont, pris la précaution d'interroger l'architecte conseil du CAUE pour vérifier si cette option de démolition n'était pas une entrave à la sauvegarde d'un patrimoine de qualité. Résultat : outre sa dimension peut être sentimentale, ce bâtiment n'a pas de "valeur architecturale" particulière. Sur la question de la mémoire du lieu, le maire se veut rassurant : « *il ne s'agit pas de tourner le dos à notre histoire, bien au contraire. Mais nous mesurons tous les uns et les autres que notre ville grandit, évolue, et que nous avons fait le choix de l'implantation de services publics adaptés au contexte. Je prends par ailleurs l'engagement qu'une réflexion sera menée, avec le conseil municipal des enfants, pour se souvenir de cette école communale. Je suis certain que nous trouverons, ensemble, une idée – un totem, le baptême d'une place... – pour sauvegarder cette mémoire**. »

Repères

* Rappelons ici l'ouvrage de l'historien Jean Bourgeon "Treillières, un village au pays nantais" qui retrace l'histoire de Treillières de 1800 à 1945. Il s'agit d'une monographie d'histoire locale qui place les habitants au cœur de ce territoire.

Infos sur

<http://treillieresaufildutemps.blogspot.fr>



Deux solutions, un choix

Scénario 1. Conservation et rénovation de l'existant
consommation estimée 24 000 KW.

Coût : environ 600 000 €HT

Scénario 2. Démolition du bâtiment Ouest et création d'une extension
consommation estimée 18 000 KW.

Coût : environ 595 000 €HT

Étude réalisée par le bureau d'études Malleret

L'avis de... Thierry Malleret,
cabinet d'architecture Malleret – Cornède – Ménard

« Réhabiliter, reconstruire ? Cette question se pose souvent. L'étude comparative que nous avons menée démontre qu'en terme d'économie et de performance énergétique la construction d'un nouveau bâtiment apparaît plus adaptée. En outre, cette solution propose davantage de cohérence avec le multi-accueil en offrant une plus grande transparence et une meilleure visibilité depuis la rue. La démolition de l'ancienne école permettra le désenclavement à la fois du multi-accueil et des logements locatifs associés tout en offrant une perspective plus élargie sur le futur mail. Cette ouverture confortera l'échange et la convivialité avec le regard sur le multi-accueil ouvert sur l'extérieur. »

→ Le public est invité à venir découvrir le scénario retenu en mairie,
du 30 mars au 11 avril 2015.



Élisa Drion,
adjoite au maire
déléguée à la petite enfance,
à la jeunesse et à l'action sociale

Privilégier le bien-être des enfants

« Je suis séduite par le projet de construction d'un nouveau bâtiment, un projet évolutif qui pourra nous permettre d'agrandir le pôle, à l'avenir, en fonction des besoins futurs. La construction d'un pôle enfance permettra en outre d'accueillir le RAM et la Passerelle actuellement installés dans les modulaires. Pour le bien-être des enfants, j'opte immédiatement pour cette solution rationnelle, plus sûre mais aussi plus claire et donc plus agréable à vivre pour les jeunes usagers. De plus, le bâtiment n'a plus cette vocation éducative depuis 1995 et n'accueille plus d'enfants depuis la mise en chantier du multi-accueil, pour des raisons évidentes de sécurité. Rappelons que les centres de loisirs sont organisés dans les locaux de deux écoles et leur fonctionnement a été jugé satisfaisant, par les enfants, par les parents comme par les animateurs. Ainsi, l'ensemble des élus de la majorité a approuvé ce scénario de construction d'un bâtiment neuf, avec la suppression de l'ancien bâtiment Ouest. C'est une solution convenable et un arbitrage assumé. Un comité de pilotage réunissant les différentes sensibilités du conseil municipal ainsi que des professionnels et des utilisateurs va se créer prochainement pour travailler concrètement sur les plans du futur bâtiment. »

CHASSEURS SACHANT CHASSER



NATURE

Systématiquement décrit comme un animal peu sympathique, on aurait tendance à oublier que le sanglier joue un rôle écologique pour nos forêts. Dans les agglomérations, sa régulation est pourtant nécessaire et effectuée sur Treillières par l'Amicale des chasseurs. « *Le mois de mars a sonné la fin des battues et au total, environ 40 mammifères forestiers ont été abattus sur la commune depuis le mois de septembre* », indique Patrick Ducoin, président de l'amicale des chasseurs, qui compte 80 adhérents dont 69 Treilliérains. « *Ces grands animaux vivent également en zone péri-urbaine, et peuvent occasionner parfois de sérieux dégâts dans des jardins,*

AMICALE DES CHASSEURS DE TREILLIÈRES

Observation et chasse du petit et gros gibier, gestion, surveillance du territoire et de la faune sauvage, élevage et repeuplement du gibier.
Contact : Patrick Ducoin
Tél. 02 40 59 54 61

des exploitations agricoles ». En outre, cette limitation contribue à la diminution des versements d'indemnités de dégâts, c'est pourquoi il est nécessaire de reconduire tous les ans ces battues. Et si l'on se retrouve nez à nez avec un sanglier ? « *Si on regarde qui a le plus peur de l'autre, c'est le sanglier qui risque de gagner. Donc il ne faut pas avoir d'inquiétude. Passez votre chemin et il ne vous arrivera rien.* »

ÇA BOOM A L'AMICALE



LOISIRS

Soutenir la laïcité, l'enseignement pour tous sont leurs valeurs, mais dans la solidarité. « *Notre amicale laïque organise de nombreuses manifestations autour de la vie de l'école et des enfants, et les fonds recueillis sont reversés aux écoles* », explique Marina Freulon. Et des événements, il y en a de toutes les couleurs : un club d'échec à l'école Alexandre-Vincent, de la lecture aux enfants sur le temps du midi à Joseph-Fraud (avec l'association Lire et faire lire), un vide grenier puériculture et jeux organisé chaque automne... L'Amicale laïque propose aussi un club informatique

TREILLIÈRES AMICALE LAÏQUE

Contact : Marina Freulon
Tél. 02 40 94 55 22

avec des cours débutant ou perfectionnement, mais surtout organise les traditionnelles fêtes des trois écoles publiques, au mois de juin. Pour l'heure, c'est la boom qui mobilise l'équipe de l'amicale. Oui, une vraie boom, pour tous les enfants de Treillières, du CP au CM2. Elle aura lieu le samedi 11 avril, de 18h à 21h à l'espace Simone-de-Beauvoir. Baskets acceptées.

LA JEUNESSE SUR LE TAPIS



SPORT

Sport et art martial tout à la fois, le judo s'appuie sur un code moral dont les valeurs essentielles sont le respect, le courage, l'honnêteté, la maîtrise de soi, et l'amitié. Tout est dit ou presque et au Cap'judo espoir de Treillières, on mise beaucoup sur la jeunesse : « *Nous avons des sections 4/5 ans, c'est d'ailleurs assez rare pour un club sportif d'accepter des enfants dès cet âge-là* », indique Philippe Landais, le président du club. Et quel succès ! Le jeune club (quatre d'années d'existence) a même dû refuser des inscriptions dans cette classe d'âge. Et certains jeunes pratiquants sont en passe

CAP'JUDO ESPOIR TREILLIÈRES

Judo, taïso, jujitsu et «gym dynamique».
Contact : Maria Mozos
Tél. 06 87 34 43 25

de devenir de vrais champions. « *Certes, nous souhaitons que chacun progresse à son rythme mais, en compétition, nous sommes fiers de nos jeunes minimes qui viennent de se distinguer au tournoi de Saint-Nazaire et de six de nos poussins qualifiés pour les départementales. Et cette saison, quatre cadets - Marc, Arthur, Nicolas et Thomas - tentent de décrocher leur ceinture noire.* »

Des bénévoles au chevet du château

Au château de la rivière, dit du Haut-Gesvres, une véritable aventure humaine se met en place. Une association s'est lancée le colossal objectif de redonner vie à ce patrimoine historique de la commune.

C'est une première pierre pour sauver ce manoir historique, qui campe là dans la vallée du Gesvres depuis 1837. Près de deux siècles d'histoire au cœur d'un écrin de verdure formidable ont accompagné la vie de cette demeure bourgeoise, qui fut la résidence de propriétaires fortunés jusqu'au milieu du XX^e siècle. L'endroit est calme, la demeure semble puissante et costarde, elle est pourtant affaiblie par une longue période d'inactivité, pendant laquelle la bâtisse fut squattée, laissée à l'abandon, et au cœur d'interrogations pendant un quart de siècle. « Cela fait vingt ans que je suis Treilliérais et cela m'a toujours attristé de voir ce château muré, laissé pour compte et sans projet. » François Allard, fondateur de l'association Renaissance du Haut-Gesvres, s'est convaincu que « quelque chose était possible,



avec de la volonté, de l'organisation, un cadre juridique à établir. » Entouré de David Catherine, secrétaire de l'association, et de Sabine Ziverec, trésorière, François Allard mobilise les consciences citoyennes, croyant « aux chances que ce patrimoine reprenne vie, et s'ouvre un jour à nouveau au public. » La municipalité treilliéraise croit aussi au bien-fondé de cette initiative. « Elle nous a d'ailleurs invité le 3 mars dernier à présenter notre travail. Le maire, qui est par ailleurs adhérent à notre association comme d'autres élus le sont, a pris date et espère que notre projet pourra aboutir »,

poursuit François Allard. Pour ce faire, tout est évidemment une question de moyens, de ressources, « qu'elles soient financières ou humaines, il faut trouver des solutions. Mais il existe en France, et notamment en Normandie, d'autres expériences similaires qui ont trouvé une issue positive à la sauvegarde de patrimoines historiques. Nous devrions y arriver. » Un autre facteur que l'association ne maîtrise pas, c'est l'espace temps. « Réhabiliter est une œuvre longue. Dix, quinze, peut être vingt ans seront nécessaires. Mais le jeu en vaut la chandelle. »

L'association compte une cinquantaine de bénévoles, mais il en faudrait davantage.
Contact : Tél. 06 98 20 75 42 - allard.francois@wanadoo.fr
Infos sur le site : <http://renaissanceduhautgesvres.fr>

Ça marche plutôt bien

Audax vient d'audacieux. Après quatre manifestations automnales d'Audax de 25 km, Marche vive a initié le 22 mars son premier Audax 50 km. « Un petit événement pour notre commune, qui a pu se dérouler grâce à la bonne volonté de nos dévoués bénévoles », indique Évelyne Jouanno, présidente de l'association. « Les participants ont pu randonner sur les routes et chemins des communes voisines et découvrir d'agréables villages et des paysages variés, du bocage, les vallées de l'Erdre et du Gesvres... » La marche rapide est un sport en vogue. Marche vive encadre des

sorties chaque deuxième et quatrième dimanches, le départ se faisant à 9 heures précises du parking de la salle Olympie. « Nous sommes régulièrement deux groupes d'environ 25 personnes, de générations diverses. Les circuits s'organisent sur la commune de Treillières, ou celles environnantes. C'est un vrai moment de détente et de partage. Toute l'année, il est possible



de s'aérer le corps et l'esprit. Rejoignez-nous, l'investissement est modeste : une bonne paire de chaussures suffit ! »

Contact : 06 78 50 5527 - www.marchevive.fr

Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Les qualités premières d'une équipe municipale sont l'anticipation pour bien préparer l'avenir et la capacité à faire des choix dans l'intérêt général et le respect du bien vivre ensemble.

Si la majorité précédente avait souhaité défendre "le patrimoine", elle n'aurait probablement pas choisi d'implanter le multi-accueil de 35 places, rue de la mairie, sur une parcelle totalement enclavée, à quelques mètres de l'ancienne école des garçons. Aujourd'hui, le choix de la localisation du nouvel équipement nous conduit, en toute responsabilité, à écarter la conservation du bâtiment de l'ancienne école et à retenir sa démolition.

En effet, la logique d'accueil des tout petits quel que soit le mode de garde que vous, parents, avez choisi, nous impose de créer, sur un même site, un pôle petite enfance regroupant toutes les structures d'accueil des 0-3 ans, dans un souci d'efficacité du service public au meilleur coût.

Quoi de plus responsable que de retenir le scénario :

- le plus respectueux de la planète avec la construction de bâtiments neufs mieux orientés, dotés de larges ouvertures, à performance énergétique maximale...
- le plus cohérent architecturalement avec le multi-accueil et les 40 logements à loyers modérés attenants : vis-à-vis maîtrisé, droit au soleil garanti...
- le plus fonctionnel et convivial en termes d'espaces et d'usages : salles d'activités spacieuses, désenclavement de la cour de jeux pour les enfants...
- le plus conforme aux normes de sécurité et d'accessibilité
- le plus maîtrisé budgétairement : la réhabilitation d'anciens bâtiments peut être source de surcoûts après réalisation des diagnostics obligatoires que sont l'amiante, le plomb et autres...

Comme beaucoup d'entre vous, nous sommes attachés à la mise en valeur du patrimoine communal. Toutefois, nous pensons qu'il ne faut pas faire l'amalgame entre patrimoine et mémoire.

Vous en conviendrez. Objectivement, le bâtiment qui accueillait autrefois l'ancienne école des garçons, ne possède aucune qualité architecturale, remarquable et unique qui justifie sa conservation et sa valorisation. Cependant, ce bâtiment a une longue et belle histoire qu'il conviendra d'entretenir par l'implantation d'éléments de mémoire sur le site.

Pour mieux comprendre le choix qui a été fait et qui doit, pour des raisons de sécurité, être mis en œuvre avant l'ouverture du multi-accueil, le 1^{er} septembre prochain, nous vous invitons à venir découvrir, en mairie, les vidéos qui nous ont convaincus.

www.treillieresautrement.com

Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Pour son troisième budget, l'équipe municipale a présenté celui de 2015 avec sa partie fonctionnement - recettes et dépenses courantes de la commune - et les investissements envisagés.

Le budget de fonctionnement paraît réaliste. Les recettes seront équivalentes par rapport à 2014 et les dépenses vont augmenter de 4%. Cette hausse des dépenses est dans la même tendance qu'en 2014 et 2013, exactement dans la continuité de notre propre gestion de la commune de 2001 à 2012.

Après avoir promis en 2013 et 2014 de tailler nettement dans les charges de personnel et les dépenses courantes sans jamais réussir à le faire, le maire a choisi d'être objectif avec les réalités des charges de notre commune.

En ce qui concerne les investissements, la principale réalisation sera l'ouverture du multi-accueil de 35 places derrière la mairie. À côté de cet équipement que nous avons décidé et lancé sous notre mandat, il y aura une salle communale de 120 m². Ainsi, fin 2015, notre commune sera dotée de 2 salles neuves, celle près du futur multi-accueil et la salle de l'Amitié près de l'église. Si cette dernière est enfin ouverte et disponible à tous, les associations auront ainsi 2 salles répondant à leurs besoins.

Mais le maire a décidé de construire en 2015 une nouvelle salle communale pour 250.000 euros. Dans le contexte financier actuel, chaque investissement doit être pertinent et bien choisi. Treillières n'a pas besoin d'une 3^{ème} salle communale. Nous avons proposé de dédier cette somme à la rénovation du complexe sportif Olympie, Kodokan et Athéna. Cet équipement utilisé par beaucoup est vétuste et a un mauvais bilan énergétique. Y investir 250.000 euros dès 2015 aurait la double utilité d'offrir un meilleur service aux utilisateurs de ces salles et d'y diminuer les dépenses d'énergie et donc nos impôts.

Nous pensons que notre proposition mérite d'être étudiée avec attention. Cependant, personne n'ayant le monopole des bonnes idées, nous vous invitons à en débattre avec nous et à nous faire part de vos propositions via notre adresse email.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais.

Le conseiller communautaire du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux

www.vivreatreillieres.com

vat@vivreatreillieres.com

twitter : @Info_VAT

Prochain conseil municipal, le lundi 23 mars 2015 à 19h30

Séances du 26 janvier et du 23 février 2015

Débat d'orientation budgétaire : les 29 membres du conseil municipal ont pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2015. Ce débat définit les orientations générales et les engagements pluriannuels de la collectivité. Il a pour objet de préparer l'examen des budgets en donnant aux membres de l'organe délibérant les informations qui leur permettront d'exercer, de façon effective, leur pouvoir de décision à l'occasion du vote des budgets planifié le 23 mars 2015. Retrouver le DOB 2015 sur www.treillieres.fr

Projet de statuts modifiés de la communauté de commune d'Erdre et Gesvres : modifications statutaires de la CCEG intégrant notamment une habilitation statutaire à réaliser des prestations de services, dans le cadre de la reprise de l'instruction des autorisations liées au droit du sol : unanimité.

Dérogations scolaires dans les écoles publiques : en ce qui concerne les demandes de scolarisation d'enfants dans une école publique d'une commune différente de celle de leur résidence, les parents déposent à la commune d'accueil souhaitée une demande de dérogation pour inscrire leur enfant. La commune de résidence est consultée pour avis. Validation des critères d'acceptation et des justificatifs à fournir : unanimité.

EMPLOI

Création de trois postes agents titulaires (équivalents temps plein) **et de neuf postes d'adjoints d'animation** contractuels dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et de la résorption de l'emploi précaire : unanimité.

Suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe et **création d'un**



poste d'animateur en charge du développement sportif sur la commune : unanimité.

URBANISME

Opération secteur des Stades : l'opération de renouvellement urbain en cœur de bourg de la commune au niveau des terrains de sport entre dans sa phase opérationnelle. Le programme du projet porte, entre autres, sur l'implantation d'une résidence services seniors, opération immobilière que le groupe NEXITY souhaite réaliser. Approbation de la promesse de vente de la parcelle D 2180 à 23 voix pour, 6 élus n'ont pas pris part au vote.

Dénomination de voies – Tranche 2 – ZAC de Vireloup sur la thématique des "termes agricoles et vieux métiers". Validation des noms de rues suivants : Rue de l'Essart, Rue de la Métairie, Rue de la Bachelles, Venelle de la Verderie, Venelle du Mandelier, Venelle du Puisatier, Venelle de la Lavandière, Chemin du Faneur, Chemin du Bûcheron, Chemin du Coutelier, Chemin du Sabotier : unanimité.

Avis sur le projet du second PLH 2015-2021 (Programme local de l'habitat) : Il s'agit d'un outil de programmation et de définition d'une stratégie d'actions en matière d'habitat qui se décline à l'échelle des 12 communes de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Avis favorable à l'unanimité sur le PLH 2015-2021.

TRAVAUX

Attribution du marché de travaux pour l'aménagement

du multi-accueil : Validation des entreprises retenues et du montant total des travaux s'élevant à 568 428,26 € TTC : unanimité.

PARTENARIATS

Convention avec le CLIC d'Erdre et Gesvres : dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap, la commune de Treillières met à la disposition du CLIC d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain, à titre gracieux, un bureau de permanence : unanimité.

Renouvellement de la convention de distribution des magazines d'informations communale et intercommunale : la commune de Treillières et la communauté de communes d'Erdre et Gesvres mutualisent la distribution de leurs journaux. Validation de la convention pour une période de 2 ans, soit du 1^{er} janvier 2015 au 1^{er} janvier 2017 : unanimité.

Destruction des frelons asiatiques, insectes invasifs qui prolifèrent en cas de non destruction des nids. Pour enrayer cette propagation, la commune de Treillières propose de s'associer avec l'ASAD 44 (Association sanitaire apicole départementale de Loire-Atlantique) afin d'assurer la destruction de tout nid découvert sur le domaine privé ou public. Approbation de la convention bipartite avec l'ASAD 44 (lire aussi page 7) qui définit les modalités d'intervention : unanimité.

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.

Des mains pour des maux

L'ostéopathie, médecine manuelle répertoriée par l'Organisation mondiale de la santé, est à la fois une pratique préventive et curative.

Deux professionnels exercent cette activité paramédicale sur Treillières.



La santé à portée de mains. Une sciatique, un lumbago, des maux de tête, des troubles du sommeil ? Des douleurs liées à un traumatisme plus ou moins récent ? Bien des Français se tournent alors vers l'ostéopathie, une discipline qui se range parmi les médecines douces et bénéficie d'un cadre légal. Cette méthode thérapeutique exclusivement manuelle fait appel à des techniques de palpations et de mobilisations articulaires afin de traiter et prévenir des troubles de santé.

Pierre-Baptiste Taupin exerce cette profession d'ostéopathe sur Treillières et s'est récemment installé dans ses nouveaux locaux, rue de Rennes. « Je reçois des patients de tous âges – des nourrissons aux personnes âgées, en passant par des femmes enceintes – pour tout type de cause. La plupart des cas sont liés à une plainte articulaire ou post-traumatique. » Mais les champs d'intervention de l'ostéopathie sont infiniment plus vastes : troubles cardio-circulatoires ou digestifs, accompagnement gynéco-obstétrical, manifestations anxio-dépressives...

Comme la très grande majorité des 18 000 ostéopathes exerçant en France, Pierre-Baptiste Taupin est prudent : « en cas de suspicion de pathologie, nous recommandons au patient de consulter un médecin, la manipulation n'a pas vocation à se substituer à la médecine générale. » Aujourd'hui, on estime que 30 à 40 % de la population française a déjà eu recours à un ostéopathe, dont de plus en plus de jeunes de moins de 25 ans. À chaque saison ses petits maux. « L'hiver, je reçois beaucoup de patients pour des brûlures d'estomac, des problèmes digestifs. Au printemps, avec la reprise du jardinage, ce sont les torticolis ou les tendinites qui poussent les patients à venir consulter. »

Les ostéopathes sur Treillières :

Vanessa Petitsfils, 58 rue de la mairie,
Tél. 02 51 77 02 54
Pierre-Baptiste Taupin, 19 rue de Rennes
Tél. 06 81 96 39 72

POUR ADOS ET ADULTES



DIEU ME DÉTESTE

d'Hollis Seamon,
Ed. La belle colère, 2014

Richard a 17 ans et va bientôt mourir. Hospitalisé en soins palliatifs pour enfant, il veut malgré tout se conduire comme les jeunes de son âge. Et surtout, il y a Sylvie sa voisine dont il est fou amoureux. Tels Roméo et Juliette, soutenus par un oncle déjanté, et l'infirmier complice de leurs escapades, ils vont tout faire pour vivre heureux leurs derniers jours. Cette histoire belle, touchante et souvent drôle ravira aussi ceux qui ont vibré pour *Nos étoiles contraires*.



POUR JEUNES CURIUEUX

LES CARNETS DE CURIOSITÉ

de Magnus Philodolphe
Pépin de Thierry Dedieu,
éditions Petite Plume de carotte

Haut comme trois pommes, avec un grillon comme compagnon, Magnus Philodolphe

Pépin est botaniste. Animé par une curiosité sans fin, il multiplie les expériences et nous entraîne dans des aventures rocambolesques.

L'auteur Thierry Dedieu viendra rencontrer les enfants de l'école Alexandre-Vincent et sera présent sur le salon du livre jeunesse de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres le samedi 28 et le dimanche 29 mars 2015 à Sucé-sur-Erdre.

Renseignements et inscriptions bibliothèque municipale au 02 40 94 61 76 – www.livreetlecture.cceg.net

A noter :

Fermeture de la bibliothèque au public le samedi 28 mars
et ouverture le dimanche 29 mars.

Concours littéraires à la bibliothèque :

PRIX PILOTIS :

voter pour son livre jeunesse préféré (tout public),
jusqu'au 28 mars

PRIX DES LECTEURS EN ERDRE :

voter pour votre roman préféré (public adulte),
jusqu'au 30 avril

Élections départementales 2015

Chaque voix compte



Les électeurs sont appelés aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux, pour une période de six ans. Suite à un redécoupage géographique, la Loire-Atlantique est composée de 31 cantons, et non plus 59. Treillières fait partie du canton de La Chapelle-sur-Erdre qui regroupe six communes. Chaque canton sera représenté par deux conseillers départementaux, un binôme composé d'un homme et d'une femme afin de respecter la parité.

Second tour : dimanche 29 mars

Petite enfance, collègues, personnes âgées, personnes handicapées, accompagnement vers l'emploi, transports départementaux, routes, haut-débit... Le Département gère les services publics utiles chaque jour aux habitants de Loire-Atlantique.

Un nouveau service taxi



Après trois années comme salarié à la société taxi Raphaël Bonneau à La Chapelle-Basse-Mer, Stéphane Baudouin a acquis depuis le début de l'année une licence de taxi sur la

commune de Treillières. Reprenant la licence de monsieur Brice Gilbert, Baudouin taxi propose des liaisons toutes distances, notamment des trajets pour rejoindre la gare et l'aéroport. La société est également conventionnée par la Sécurité sociale pour le transport de personnes malades.

Contact : Baudouin taxi,
Tél. 06 14 70 62 33

DÉCHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Horaires d'été à partir du 1^{er} avril
Lundi, mercredi, vendredi :
9h à 12h et 14h à 18h
Mardi et jeudi : 14h à 18h
Samedi : 9h à 18h
Tél. 02 51 12 10 42
Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

CABINETS INFIRMIERS

Sylvie Brière et
Julie-Anne Gauthier,
2 rue Nicolas-Boileau
Tél. 02 40 77 81 96

Marie-Anne Viaud, Karine
Gicquel, Brigitte Boussard,
Pascale Nogue
13 rue du Bois Guitton
Tél. 02 40 94 53 77

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde,
appelez le 32 37

ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Un adjoint au maire est d'astreinte pour répondre aux besoins de la population treilliérienne. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières
Tél. 02 40 94 52 42

LE MARCHÉ chaque
jeudi de 8h30 à 13h,
place de la Liberté à Treillières

SERVICE EMPLOI
d'Erdre & Gesvres
25 rue du Général-de-Gaulle
44 119 Grandchamp-des-
Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94

TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24
Taxis de l'Erdre
Tél. 06 60 87 00 66
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33

POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE
de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 07 01

Permanences

Le CLIC tous les lundis de
9h à 12h au CCAS
Tél. 02 28 02 25 45
(bureau face à l'accueil)

Psychologue de l'école des
parents les vendredis 27 mars,
10 avril, 29 mai et 19 juin
Espace social enfance, de 15h
à 18h, uniquement sur RDV
au 02 40 16 72 33

Michel Ménard, député
de Loire-Atlantique les lundis
30 mars, 18 mai et 15 juin,
uniquement sur rdv
au 02 40 68 70 04

L'architecte du CAUE,
le vendredi 27 mars
De 14h à 16h sur rdv
au 02 40 16 72 36

LE FEU NE DORT JAMAIS

En France, un incendie domestique se déclare toutes les deux minutes, provoquant 800 décès par an, 70% pendant la nuit. Alors, quand on sait que la fumée toxique peut tuer en quelques minutes, pourquoi attendre davantage ?

Depuis quelques jours, tous les logements doivent être équipés de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (des DAAF), une installation rendue obligatoire par la loi.

L'intérêt d'un DAAF est d'alerter les occupants du logement, son installation est à la portée de tous et son coût est abordable. Alors n'attendons plus, équipons notre logement.

• Entre 15 et 25 euros selon les modèles. Préférez des appareils aux normes EN 14604 et portant la marque NF

MARS

Lundi 23 - 19h30

Conseil municipal
salle du conseil

Vendredi 27 - 12h00

Buffet campagnard de l'Amicale des retraités de Treillières, à l'espace Simone-de-Beauvoir. Infos au 02 40 94 56 11

Samedi 28 - 20h30

Audition acoustique de Treillières musique à l'espace Simone-de-Beauvoir. Entrée libre et gratuite

Samedi 28 - Dimanche 29

10h à 18h

Exposition des ateliers artistiques de Treillières accueil, salle Olympie

Jusqu'au samedi 28

Opération Toutes pompes dehors !

Participez à la collecte des chaussures usagées pour permettre à l'association Onco plein air de financer un séjour pour des jeunes malades du cancer. Paires à déposer en mairie ou aux accueils périscolaires.

Samedi 28 - Dimanche 29

Salon du livre jeunesse intercommunal
À Sucé-sur-Erdre

Dimanche 29

élections départementales
2^e tour

Lundi 30 mars - 14h à 16h

Répétitions théâtre de 3 classes de l'école Alexandre-Vincent.

À l'espace Simone-de-Beauvoir, Autres répétitions le mardi 7 avril.

AVRIL

Mercredi 1^{er} - 10h

Bébés lecteurs (0-3ans)
À la bibliothèque

Samedi 4 - 20h

Repas annuel de Sympho foot
À l'espace Simone-de-Beauvoir.
Inscriptions par courriel :
520841@atlantique-foot.fr

Vendredi 10

Concours de pétanque de l'Amicale des retraités de Treillières
En journée au boulodrome.

Samedi 11 - dès 14h

Animation enfants et boum pour enfants du Primaire, organisées par Treillières Amicale laïque
De 18h à 21h à l'espace Simone-de-Beauvoir

Mercredi 15 - 15h30

Mercredi à histoires (dès 4 ans)
À la bibliothèque

Mercredi 15 - 16h30 à 19h30

Don du sang organisé par l'Amicale des donneurs de sang
À l'espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 17 - 8h à 13h

Carnaval de la petite enfance
Espace Simone-de-Beauvoir



Samedi 18 - Dimanche 19

Concours de pétanque organisé par Treillières pétanque club
Championnat départemental doublettes seniors (les 18 et 19, après-midi) et féminin et jeunes (le 19). Au boulodrome

Vendredi 24 - 20h

Découverte du palet avec le Palet club treilliérain

Dimanche 26 - 9h30 à 12h30

Bourse aux plantes (lire page 5)
À l'espace Simone-de-Beauvoir

Lundi 27 - 19h30

Conseil municipal.
Salle du conseil

MAI

Vendredi 1^{er} et Samedi 2

Tournoi de basket avec Treillières basket club. En journée, salles Olympie et Héraclès



Mercredi 6 - 10h

Bébés lecteurs (0-3ans)
À la bibliothèque

Vendredi 8 - 10h30

Commémoration du 70^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

À l'église, au Monument aux morts et à la Maison de l'Amitié

Lundi 11 - 7h

29^e Randonnée du Gesvres (lire page 4)
Au complexe sportif du Gesvres

Mardi 19 - 20h30

Réunion de Villages Muzon, la Gréhandière, Garambeau
À l'espace Simone-de-Beauvoir

Mercredi 20 - 9h à 12h

Rencontres chorales du secteur Casson-Saffré-Héric.

À l'espace Simone-de-Beauvoir
À noter aussi le spectacle de 3 chorales le 29 mai 19h.



Samedi 25 - 9h30 à 17h30

La Symphofoot Treillières organise son 1^{er} tournoi au complexe sportif de la Ringais avec 320 enfants âgés de 10 à 13 ans répartis en 32 équipes dans deux catégories. Restauration sur place. Venez nombreux !

* collecte décalée en raison d'un jour férié

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
Jedi 19 mars	
Jedi 26 mars	Jedi 26 mars
Jedi 2 avril	
Vendredi 10 avril*	Vendredi 10 avril*
Jedi 16 avril	
Jedi 23 avril	Jedi 23 avril
Jedi 30 avril	
Jedi 7 mai	Jedi 7 mai
Vendredi 15 mai*	

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.

Plus d'infos : www.trivolution.fr